### ETABLISSEMENTS FAUVET GIREL

Société Anonyme à Conseil d'administration au capital de 2 006 480 €

Siège Social: 40 boulevard Henri SELLIER – 92150 SURESNES

552 064 933 R.C.S. NANTERRE

## RAPPORT FINANCIER ANNUEL Exercice clos le 31 décembre 2018

### **SOMMAIRE:**

Rapport de gestion du Conseil d'administration sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018	p. 3 à 13
Rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018	n 1/ à 10
au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016	p. 14 a 19
Comptes annuels au 31 décembre 2018	p. 20 à 41
Rapports du commissaire aux comptes	p. 42 à 67
Attestation du responsable du rapport financier annuel	p. 68

#### ETABLISSEMENTS FAUVET GIREL

Société Anonyme à Conseil d'administration au capital de 2 006 480 €

Siège Social: 40 boulevard Henri SELLIER – 92150 SURESNES

552 064 933 R.C.S. NANTERRE

### RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018 A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU MARDI 4 JUIN 2019

Chers Actionnaires,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de la société ETABLISSEMENTS FAUVET GIREL (ci-après la « Société ») durant l'exercice clos le 31 décembre 2018, et soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice, ainsi que l'affectation de son résultat.

Les convocations à l'assemblée générale vous ont été régulièrement adressées accompagnées de tous les documents prescrits par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur et tous les documents devant être mis à votre disposition au siège social l'ont été dans les conditions et délais prévus par la loi, afin que vous puissiez en prendre connaissance.

Toutes les informations nécessaires à la réalisation des diligences et à l'émission des rapports du commissaire aux comptes ont été transmises conformément à la réglementation en vigueur.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports du Commissaire aux Comptes.

#### ACTIVITE DE LA SOCIETE

#### SITUATION ET EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE

La Société ETABLISSEMENT FAUVET GIREL est une société cotée sur le marché NYSE Euronext Paris (XPAR – Actions) sous le numéro ISIN FR FR0000063034 (FAUV). Pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018 et selon les données « Euronext Paris » (https://www.euronext.com/en/products/equities/FR0000063034-XPAR), le cours le plus bas enregistré par le titre « ETABLISSEMENTS FAUVET GIREL » a été de 18,20 € et le cours le plus haut a atteint 32,40 €.

La Société a en début d'exercice poursuivi ses investissements dans des wagons pour les confier à des gestionnaires en vue de leur location.

Un projet de cession sous diverses conditions suspensives du bloc de contrôle de la Société à la société KRIEF GROUP a été négocié et un « Share Purchase Agreement » (« S.P.A. ») conclu entre le bloc majoritaire de la Société et la société KRIEF GROUP, à échéance du 30 septembre 2018.

En conséquence de ce « S.P.A. », l'ensemble des wagons et conteneurs détenus par la Société a été cédé aux autres entités du « groupe SPACLO » mettant fin à l'activité opérationnelle jusqu'à présent relancée de la Société.

Faute de financements nécessaires à l'opération du cessionnaire, le projet de cession n'est, à ce jour, pas encore concrétisé.

Au 31 décembre 2018, la Société ne possède plus aucun wagon, ni conteneur.

Néanmoins, la Société a conservé au 31 décembre 2018, un bien immobilier situé à MEUDON.

#### ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES

En l'absence d'activité opérationnelle, la Société évolue dans un contexte peu risqué.

#### PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES – UTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Compte tenu de son activité, notre entreprise n'est confrontée à aucun facteur de risques (juridiques, industriels, de marché ou de liquidité ou trésorerie) significatifs.

En conséquence, elle n'a pas mis en place de politique de gestion des risques et n'a pas eu recours à des instruments financiers.

#### ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

#### EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Depuis le 31 décembre 2018, date de la clôture de l'exercice, aucun évènement significatif n'est intervenu.

#### EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Notre Société envisage la cession du bien immobilier qu'elle possède à MEUDON.

#### INFORMATIONS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

#### CONSEQUENCES SOCIALES DE L'ACTIVITE.

Conformément aux dispositions des articles L 225-102-1, alinéa 5, R. 225-105 et R. 225-105-1 du Code de commerce, nous vous informons des conséquences sociales de l'activité de la Société et de la manière dont la Société prend en compte ces conséquences :

Nous vous rappelons que la Société n'emploie plus de salariés depuis septembre 2013 et aucune embauche n'est prévue à ce jour.

#### CONSEQUENCES ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITE.

Conformément aux dispositions des articles L 225-102-1, alinéa 5, R. 225-105 et R. 225-105-1 du Code de commerce, nous vous informons des conséquences de l'activité de la Société sur l'environnement, et ce en fonction de la nature de cette activité et de ses effets :

#### Activité opérationnelle « wagons et conteneurs »

L'activité opérationnelle de la Société consistait en l'acquisition et la détention de wagons / conteneurs lesquels sont ensuite mis à la disposition de gestionnaires chargés de les placer suivant les besoins du fret ferroviaire.

Au 31 décembre 2018, la Société a cédé l'ensemble de son parc de wagons et conteneurs.

Les conséquences environnementales liées à l'utilisation de ces wagons relevaient donc directement de l'activité du gestionnaire. Le traitement de cette information au niveau de la Société ne nous paraît donc pas pertinent.

#### Activité « gestion du parc immobilier »

La Société détenait, au 31 décembre 2018, un bien immobilier à MEUDON.

La Société poursuit son objectif de céder l'ensemble de son parc immobilier.

En conséquence, il ne nous apparaît pas pertinent de développer les conséquences environnementales de l'activité de détention et de gestion de biens immobiliers que la Société cherche à céder.

#### ENGAGEMENTS DE LA SOCIETE EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE.

Conformément aux dispositions des articles L 225-102-1, alinéa 5, R. 225-105 et R. 225-105-1 du Code de commerce, nous vous informons que, compte tenu de de l'activité opérationnelle limitée de la Société, notre Société n'a pris aucun engagements en faveur du développement durable.

## ENGAGEMENTS DE LA SOCIETE EN FAVEUR DE LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET DE LA PROMOTION DES DIVERSITES.

Conformément aux dispositions des articles L 225-102-1, alinéa 5 et R. 225-105-1du Code de commerce, nous vous informons que, compte tenu de de l'activité opérationnelle limitée de la Société et en l'absence d'effectif salarié, notre Société n'a pris aucun engagement en faveur de la lutte contre les discriminations et de la promotion des diversités.

#### MESURES SPECIALES CONCERNANT LES ACTIVITES CLASSEES

Nous vous rappelons que notre Société n'exploite aucune installation classée visée au IV de l'article L 515-8 du Code de l'environnement.

#### FILIALES ET PARTICIPATIONS – SOCIETES CONTROLEES - SUCCURSALES

Nous vous précisons que notre Société:

- ne détient ni filiale ni participation au sens des articles L.233-1 et L.233-2 du Code de commerce,
- et ne contrôle aucune société au sens de l'article L 233-3 du même Code,
- n'est pas en situation de détention de participations réciproques ou d'autocontrôle.

#### PRISES DE PARTICIPATION OU PRISES DE CONTROLE - CESSIONS DE PARTICIPATIONS

Nous vous signalons que notre Société n'a pris ou cédé, au cours de l'exercice écoulé, aucune participation.

#### **SUCCURSALES**

Conformément aux dispositions légales, nous vous informons que notre Société n'a pas de succursales.

## ACTIONNARIAT SALARIE – ÉTAT DE LA PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL AU DERNIER JOUR DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102 du Code de commerce, nous vous rappelons que la Société (ainsi que la société SPACLO qui lui est liée au sens de l'article L.225-180 du Code de commerce) n'a pas de salarié, en conséquence, elle n'est pas concernée par cette disposition.

#### INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS

Conformément aux dispositions des articles  $\underline{L.~441-6-1}$  et  $\underline{D.~441-4}$  du Code de commerce, nous vous indiquons les informations suivantes :

- ✓ pour les fournisseurs de la Société, le nombre et le montant total toutes taxes comprises des factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu, ce montant est ventilé par tranches de retard et rapporté en pourcentage au montant total des achats toutes taxes comprises de l'exercice ;
- ✓ pour les clients de la Société, le nombre et le montant total toutes taxes comprises des factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu, ce montant est ventilé par tranches de retard et rapporté en pourcentage au chiffre d'affaires toutes taxes comprises de l'exercice.

	Article D. 441 I, 1° du Code de commerce : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches	de retard de pa	iement			
Nombre de factures concernées	NEANT				-
Montant total des factures concernées (€ TTC)	-	-	-	-	-
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (€ TTC)	-	-	-	-	-
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice					
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses non comptabilisées					
Nombre de factures exclues	-				-
Montant total des factures exclues (€ TTC)	-				

(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou			
article L 441-3	3 du Code de commerce)		
Délai de			
paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels		

Article D. 441 I, 2° du Code de commerce : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	
de retard de pa	iement				
NEANT	3				
-	-	-	348 000 €	348 000 €	
NEANT					
-	-	-	101 %	101 %	
xclues du (A) re	elatives à des de	ttes et créances	litigieuses non o	comptabilisées	
-					
-					
ou TTC) (C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou					
article L 441-3 du Code de commerce)					
Délais légaux					
	la date de clôt  1 à 30 jours  de retard de pa  NEANT  -  NEANT  -  xclues du (A) re  -  paiement de réf 3 du Code de co	la date de clôture de l'exercic  1 à 30 jours  de retard de paiement  NEANT  NEANT	la date de clôture de l'exercice dont le terme  1 à 30 jours  de retard de paiement  NEANT	la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu   1 à 30 jours 31 à 60 jours 61 à 90 jours 91 jours et plus    **NEANT	

#### **RESULTATS - AFFECTATION**

#### **EXAMEN DES COMPTES ET RESULTATS**

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

#### Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 343 339 € contre 655 830 € pour l'exercice précédent.

La Société enregistre également des autres produits pour 44 €, de sorte que les produits d'exploitation de l'exercice ont atteint un total de 343 383 € contre 657 131 € pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 127 775 € contre 171 497 € pour l'exercice précédent.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 3 084 € contre 3 407 € pour l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions, correspondant à des dotations aux amortissements sur immobilisations, s'élève à 155 919 € contre 285 334 € pour l'exercice précédent.

Le montant des autres charges s'élève à 4 € contre 9 003 € pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont donc atteint un total de 286 782 € contre 469 982 € pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort en conséquence pour l'exercice à 56 601 € contre 187 148 € pour l'exercice précédent.

La Société a également dégagé pour l'exercice écoulé, un résultat financier de 4 943 € (2 850 € pour l'exercice précédent), correspondant essentiellement aux produits de placements de la trésorerie de la Société sur des comptes bloqués rémunérés.

La Société enregistre au 31 décembre 2018, un résultat courant avant impôts de 61 544 € contre 189 998 € pour l'exercice précédent.

Après prise en compte du résultat exceptionnel de2 077 479 € (<215 101> € pour l'exercice précédent) – résultant de la cession du parc de wagons et conteneurs - et après prélèvement de l'impôt sur les bénéfices de 516 728 € (nul au titre du précédent exercice), le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018 se solde par un bénéfice de 1 622 295 euros contre une perte de <25 103> euros pour l'exercice précédent.

La situation active et passive de la Société se présente de la manière suivante :

	Ex.31/12/2018	Ex. 31/12/2017
ACTIF		
Actif immobilisé		
<ul><li>Immobilisations incorporelles</li><li>Immobilisations corporelles</li><li>Immobilisations financières</li></ul>	1 526 € -	106 209 € 5 244 674 €
Actif circulant		
<ul> <li>Stocks et en-cours</li> <li>Créances</li> <li>Valeurs mobilières de placement</li> <li>Disponibilités</li> </ul>	495 913 € 7 015 000 € 232 792 €	364 602 € 1 499 000 € 290 461 €
Charges constatées d'avance	1 860 €	1 187 €
PASSIF		
<ul><li>Situation nette</li><li>Provisions réglementées</li></ul>	7 153 452 €	5 531 157 € 1 841 885 €
Capitaux propres	7 153 452 €	7 373 042 €
<ul> <li>- Autres fonds propres</li> <li>- Provisions pour risques et charges</li> <li>- Dettes financières</li> <li>- Dettes diverses</li> </ul>	- 180 € 593 459 €	44 844 € - 88 248 €
Produits constatés d'avance	-	-
TOTAL DU BILAN	7 747 092 €	7 506 134 €

#### ANALYSE DE L'EVOLUTION DES RESULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIERE DE LA SOCIETE

La situation financière de la société, notamment sa situation d'endettement au regard du volume et de la complexité de nos affaires au sens de l'article L 225-100 du code de commerce fait ressortir :

	Ex.31/12/2018	Ex. 31/12/2017
Emprunt et dettes auprès des établissements de crédit	180 €	-
Emprunts et dettes financières diverses	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	18 474 €	43 337 €
Dettes fiscales et sociales	574 985 €	260 €
Autres dettes	-	6 958 €

Notre endettement financier n'est pas significatif (intérêts courus à payer).

Notre trésorerie d'exploitation d'un montant au 31 décembre 2018 nous permet d'acquitter nos dettes à échéance. Les créances clients s'élèvent au 31 décembre 2018 à 348 000 € mais elles ne présentent pas de risques majeurs pour notre Société.

En conséquence, la Société évolue dans un contexte peu risqué et est en mesure de faire face à ses engagements.

#### PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET METHODES D'EVALUATION

La situation que nous venons de vous exposer est reflétée dans les comptes annuels, le bilan et l'annexe que nous vous présentons.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

La Société a retenu comme méthode de base, pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

#### PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Vous voudrez bien approuver les comptes annuels - bilan, compte de résultat et annexe - tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 1 622 295 euros que nous vous proposons d'affecter en totalité au compte « report à nouveau », dont le solde créditeur serait ainsi porté 525 673 euros à 2 147 968 euros.

#### RAPPEL DES DISTRIBUTIONS ANTERIEURES

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

#### **DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT**

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisions que les comptes de l'exercice écoulé n'ont pris en charge aucune dépense non déductible du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39, 4, du même code. Nous vous précisons également qu'aucune réintégration de frais généraux visés à l'article 39, 5, dudit code n'est intervenue.

#### TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

#### QUITUS A VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET A LA DIRECTION GENERALE

Nous vous demandons de donner quitus de sa gestion à votre conseil d'administration ainsi qu'à votre Président-Directeur Général pour l'exercice sous examen.

#### **CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Nous vous précisons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L 225-38 du Code de commerce n'a été conclue ou poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Votre Commissaire aux Comptes a été régulièrement informé de l'absence de conventions visées à l'article L 225-38 du Code de commerce, ce qu'il vous relate dans son rapport spécial sur lequel vous êtes invités à statuer.

Nous vous informons en outre qu'aucune convention relevant de l'article L. 225-102-1, dernier alinéa, du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice et qu'aucune convention qui aurait été conclue antérieurement ne s'est poursuivie au cours de l'exercice.

Enfin, au cours de l'exercice écoulé, aucun prêt de trésorerie interentreprise n'a été concédé par votre Société.

#### ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

#### SITUATION DES MANDATS D'ADMINISTRATEURS

Nous vous précisons qu'aucun mandat d'administrateurs n'arrive à expiration.

#### JETONS DE PRESENCE

Vous voudrez bien statuer enfin sur les jetons de présence alloués au Conseil d'administration. Nous vous proposons qu'aucun jeton ne soit versé pour l'exercice en cours.

#### SITUATION DU MANDAT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous vous rappelons que les mandats des commissaires aux comptes titulaire et suppléant n'arrivent pas à expiration et que tous nos commissaires restent en fonction.

#### CONSULTATION TRIENNALE DES ACTIONNAIRES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L, 225-129-6 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous rappelons que la Société (ainsi que la société SPACLO qui lui est liée au sens de l'article L.225-180 du Code de commerce) n'ayant pas de salarié, elle n'a pas à se prononcer sur une éventuelle augmentation de capital réservée aux salariés.

#### AUGMENTATIONS DE CAPITAL AVEC DELEGATIONS AU CONSEIL INTERVENUES AU COURS DE L'EXERCICE

Nous vous informons qu'aucune augmentation de capital avec délégations de pouvoirs ou de compétence à votre conseil d'administration n'est intervenue au cours de l'exercice sous examen.

#### OPERATION D'ACHAT ET DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS -ATTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES

Aucune opération d'achat et de souscription d'actions n'a été réalisée au cours de l'exercice écoulé, en vertu des dispositions prévues aux articles L 225-177 à L 225-186 du Code de commerce.

En outre, aucune attribution d'actions gratuites n'a été effectuée au profit des salariés et/ou dirigeants ne détenant pas plus de 10% du capital social au cours de ce même exercice, en vertu des dispositions prévues aux articles L 225-197-1 à L 225-197-3 du Code de commerce.

En conséquence, il n'y a pas lieu d'établir de rapport spécial rendant compte de ces opérations à l'Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux dispositions des articles L 225-184 et L 225-197-4 du même Code.

#### CONCLUSION

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à l'ensemble des administrateurs quitus de leur gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par votre commissaire aux comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

FAIT A SURESNES, LE 10 AVRIL 2019

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
Gilles DAMBRINE

Président-Directeur Général

### ANNEXE UNIQUE

### TABLEAU DES RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Nature des Indications / Périodes	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2015
Durée de l'exercice	12 mois				
I - Situation financière en fin d'exercice		•		•	•
a) Capital social	2 006 480	2 006 480	2 006 480	2 006 480	2 006 480
b) Nombre d'actions émises	250 810	250 810	250 810	250 810	250 810
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	343 339	655 830	550 129	322 101	34 933
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	508 214	873 445	394 867	224 544	1 102 720
c ) Impôt sur les bénéfices	516 728			-136 652	333 124
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	-8 514	873 445	394 867	87 892	769 596
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	1 622 295	-25 103	-498 993	-280 932	658 124
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action		•		•	•
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	-0	3	2	0	3
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	6	-0	-2	-1	3
c ) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel:					
a ) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale					
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux		741	136	130	137

### ETABLISSEMENTS FAUVET GIREL

Société Anonyme à Conseil d'administration au capital de 2 006 480 €

Siège Social: 40 boulevard Henri SELLIER – 92150 SURESNES

552 064 933 R.C.S. NANTERRE

### RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Chers Associés,

En complément du rapport de gestion établi par notre conseil d'administration et conformément aux dispositions des articles L. 225-37 et suivants du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport spécial sur le gouvernement d'entreprise.

#### I – ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE

#### 1. Liste des mandats et fonctions

Nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la Société :

Monsieur Gilles DAMBRINE, Administrateur et Président-Directeur Général de la société ETABLISSEMENTS FAUVET-GIREL SA, exerce également les mandats suivants :

- Administrateur et Directeur Général Délégué (Opérationnel) de la société CWS SA,
- ca Administrateur et Directeur Général Délégué (Opérationnel) de la société SPACLO SA,
- Administrateur et Directeur Général Délégué (Opérationnel) de la société CIWC SA,

Monsieur Bruno DAMBRINE, Administrateur de la société ETABLISSEMENTS FAUVET-GIREL SA, exerce également les mandats suivants :

- cs Administrateur et Président-Directeur Général de la société CIWC SA,
- Administrateur et Président-Directeur Général de la société CWS SA,
- Administrateur et Président-Directeur Général de la société SPACLO SA,
- C3 Représentant permanent de la société SPACLO au Conseil d'administration de la société CHANTELLE SA,
- Membres du comité de surveillance de INVEHO ORVAL, FERRIFOS, SARIS, et SEGI
- O3 Président de la société SOGEFEL.

Monsieur Stéphane PREFOL, Administrateur de la société ETABLISSEMENTS FAUVET-GIREL SA, exerce également les mandats suivants :

- Administrateur de la société SPACLO SA,
- cs Représentant permanent de la société SPACLO au Conseil d'administration de la société CWS SA,
- Administrateur de la société CIWC SA.

#### 2. Modalités d'exercice de la direction générale

Conformément à l'article R 225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons que votre Conseil d'administration a procédé au choix de l'une des deux modalités d'exercice de la Direction Générale prévues à l'article L 225-51-1 du Code de commerce.

Le Conseil du 14 novembre 2008 a décidé d'opter pour le cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général.

En conséquence, Monsieur Gilles DAMBRINE assume sous sa responsabilité la Direction Générale de la Société.

En application de l'article 18, I, des statuts, cette décision a été prise pour une durée illimitée.

Sauf modification du mode d'exercice de la Direction Générale, la présente indication ne sera pas reprise dans les rapports ultérieurs.

#### 3. composition, ainsi que les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil

#### 3.1 Composition du Conseil

Le Conseil d'administration est composé, à ce jour, de trois administrateurs, nommés pour une durée de six ans, à savoir :

Monsieur Gilles DAMBRINE est Administrateur et Président-Directeur Général de la Société jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale à tenir dans l'année 2021 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

**Monsieur Bruno DAMBRINE** est Administrateur de la Société jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale à tenir dans l'année 2021 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

**Monsieur Stéphane PREFOL** est Administrateur de la Société jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale à tenir dans l'année 2021 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

#### 3.2 Organisation des travaux du Conseil

Le Président organise les travaux du Conseil dont le fonctionnement n'est pas régi par un règlement intérieur.

Conformément à l'article 16 des statuts, le Conseil se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige.

#### 3.3 Convocations au Conseil, fréquence des réunions et participation

Conformément à l'article 16 des statuts : « En principe, la convocation doit être faite trois jours à l'avance. Mais elle peut être verbale et sans délai si tous les Administrateurs y consentent ou ratifient. »

Les administrateurs ont été régulièrement convoqués lors des conseils soit par courrier soit oralement au moins trois jours avant la date fixée pour la tenue de la réunion du conseil.

Les administrateurs ont régulièrement été convoqués par le Président, trois (3) jours à l'avance soit par courrier soit oralement.

Conformément à l'article L 823-17 du Code de commerce, les Commissaires aux Comptes sont convoqués à toutes les séances du Conseil d'administration qui examinent ou arrêtent les comptes annuels ou intermédiaires.

Au cours de l'exercice écoulé, notre Conseil s'est réuni 4 fois.

L'agenda des réunions du Conseil a été le suivant :

DATE	ORDRE DU JOUR
24/09/2018	Examen et arrêté des comptes semestriels au 30 juin 2018 et du rapport financier semestriel.
12/04/2018	<ul> <li>Examen et arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017,</li> <li>Proposition d'affectation du résultat de l'exercice,</li> <li>Conventions visées à l'article L 225-38 du Code de commerce,</li> <li>Proposition d'attribution de jetons de présence,</li> <li>Actionnariat salarié et délibération sur la politique de la Société en matière d'égalité professionnelle et salariale,</li> <li>Convocation de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer notamment sur les comptes dudit exercice,</li> <li>Préparation du rapport de gestion et du projet de résolutions,</li> <li>Pouvoirs en conséquence,</li> <li>Questions diverses.</li> </ul>
28/02/2018	Autorisation de signature de la promesse de vente et la vente des lots de copropriété situés à Meudon, 83 rue de Paris (lots 26 et 69), moyennant le prix de Quatre Cent Mille Euros (400 000,00 EUR), en ce compris les honoraires de négociation dus à l'Agence Oralia Mozart, 89 avenue Mozart 75016 Paris, d'un montant de 20 000 euros TTC.
04/01/2018	Délégation spéciale de pouvoir en vue de signer un acte notarié de dépôt de pièces à la requête de la Société FAUVET GIREL à l'effet prouver la qualité d'associée de la société dénommée SOCIETE IMMOBILIERE MAISON ROUGE A MEUDON VAL FLEURY.

Le taux de participation s'est élevé à 100 %.

#### 3.4 Information des administrateurs

Les administrateurs reçoivent tous les documents et informations nécessaires à leur mission trois (3) jours avant chaque réunion du Conseil. Ils reçoivent aussi régulièrement toutes les informations importantes concernant la Société.

#### 3.5 Tenue des réunions et décisions adoptées

Les réunions du Conseil se sont déroulées au siège social et ont été présidées par le Président du Conseil d'administration.

A l'issue de chaque réunion, un procès-verbal est établi par le secrétaire nommé par le Conseil puis arrêté par le Président, qui le soumet à l'approbation du Conseil lors de la réunion suivante. Les procès-verbaux sont retranscrits dans le registre des procès-verbaux après signature du Président et d'un administrateur.

#### 4. Politique de diversité appliquée aux membres du conseil d'administration

Aucune politique n'a été mise en place pour assurer une diversité de compétences ainsi qu'une représentation équilibrée des hommes et des femmes conformes aux dispositions de l'article L.225-18-1 du code de commerce.

#### 5. limitation des pouvoirs du directeur général

Conformément aux dispositions de l'article 18-II des statuts, « la direction Générale est investie des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société. Elle exerce ses pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux Assemblées d'Actionnaires et au Conseil d'administration.

La direction Générale représente la Société dans ses rapports avec les tiers. »

Il est précisé que le Conseil d'administration n'a pas apporté de limitations particulières aux pouvoirs du Directeur Général.

## II - PRINCIPES ET REGLES ARRETES POUR DETERMINER LES REMUNERATIONS ET AVANTAGES DE TOUTE NATURE ACCORDES AUX MANDATAIRES SOCIAUX

Les rémunérations versées par la Société ETABLISSEMENT FAUVET GIREL sont uniquement des jetons de présence.

L'Assemblée Générale du 24 mai 2018 a décidé de n'allouer aucun jeton de présence au Conseil d'administration pour l'exercice en cours.

#### Rémunérations et avantages reçus par les mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous rendons compte :

- de la rémunération totale (éléments fixes, variables et exceptionnels) y compris sous forme d'attribution de titres de capital, de titres de créances ou de titres donnant accès au capital ou à l'attribution de titres de créances ou de titres donnant accès au capital ou à l'attribution de titres de créances (C.com. art. L 225-102-1) de notre ou d'une société dont notre société détient directement ou indirectement plus de la moitié du capital ou d'une société détenant directement ou indirectement plus de la moitié du capital de notre société, et des avantages de toute nature versés durant l'exercice écoulé à chaque mandataire social, ainsi que les critères en fonction desquels ils ont été calculés ou les circonstances en vertu desquelles ils ont été établis;
- du montant des rémunérations et des avantages de toute nature que chacun de ces mandataires a reçu durant l'exercice de la part des sociétés contrôlées au sens de C.com art. L. 233-16 ou de la société qui contrôle, au sens du même article, la société dans laquelle le mandat est exercé;
- les engagements de toute nature pris par la Société au bénéfice de ses mandataires sociaux, correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celles-ci, ainsi que les modalités de détermination de ces engagements et les sommes susceptibles d'être versées à ce titre ;
- les engagements pris en faveur des dirigeants par une autre société du groupe si elle doit fournir une contrepartie à ces engagements, quelle qu'en la nature, financière ou autre.

**Monsieur Gilles DAMBRINE**, Administrateur, Président du conseil d'administration et Directeur Général, exerçant par ailleurs les fonctions d'Administrateur et Directeur Général Délégué (Opérationnel) dans la société mère SOCIETE PARISIENNE DE CONSTRUCTION ET DE LOCATION – S.P.A.C.L.O., a reçu au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

Nature	Montant
Jetons de présence versés par la société mère SPACLO	13 000 €
TOTAL	13 000 €

**Monsieur Bruno DAMBRINE**, Administrateur, exerçant par ailleurs les fonctions d'Administrateur et de Directeur Général dans la société mère SOCIETE PARISIENNE DE CONSTRUCTION ET DE LOCATION – S.P.A.C.L.O., a reçu au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

Nature	Montant
Jetons de présence versés par la société mère SPACLO	13 000 €
TOTAL	13 000 €

Monsieur Stéphane PREFOL, Administrateur, exerçant par ailleurs les fonctions d'Administrateur dans la société mère SOCIETE PARISIENNE DE CONSTRUCTION ET DE LOCATION – S.P.A.C.L.O., a reçu au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

Nature	Montant
Jetons de présence versés par la société mère SPACLO	13 000 €
TOTAL	13 000 €

#### III - ELEMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE

Un projet de cession sous diverses conditions suspensives du bloc de contrôle de la Société à la société KRIEF GROUP a été négocié et un « Share Purchase Agreement » (« S.P.A. ») conclu entre le bloc majoritaire de la Société et la société KRIEF GROUP, à échéance du 30 septembre 2018. A cette occasion, les négociations sur le titre « FAUVET-GIREL » ont été temporairement suspendues.

Faute de financements nécessaires à l'opération du cessionnaire, le projet de cession n'est, à ce jour, pas encore concrétisé.

Il n'existe pas d'autres éléments identifiés ayant une incidence en cas d'offre publique.

## IV - AUTRES INFORMATIONS REQUISES DANS LE RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

## 1. Convention(s) conclue(s) par un dirigeant ou un actionnaire significatif de la société mère avec une filiale

Aucune.

## 2. Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires pour les augmentations de capital

Aucune délégation de compétence ou de pouvoirs n'a été consentie.

#### 3. Modalités de participations des actionnaires à l'assemblée générale

Tout actionnaire a le droit de participer aux assemblées générales dans les conditions prévues par la loi.

Les informations relatives à l'accès, à la participation et au vote à l'assemblée générale figurent aux articles 24 « Convocation, lieu de réunion des Assemblées Générales », 26 « Accès aux Assemblées – pouvoirs », 29 « Quorum – Vote – Nombre de voix », 31 « attribution et pouvoirs de l'Assemblée Générale Ordinaire – quorum et majorité », 32 « attribution et pouvoirs de l'Assemblée Générale Extraordinaire – quorum et majorité » et 33 « droit de communication des actionnaires » des statuts de la Société. Ces éléments sont également rappelés dans l'avis de réunion et l'avis de convocation des actionnaires publiés au BALO par la Société avant toute assemblée générale.

#### 4. Information sur la conformité à un Code de gouvernement d'entreprise

La Société ne se réfère à aucun code de gouvernement d'entreprise à ce jour. En effet, le mode de gouvernance adoptée par la Société en conformité avec les exigences requises par la loi reste inchangé depuis de nombreuse année.

Certaines dispositions des codes de gouvernement d'entreprises existants (Middlenext ou AFEP-MEDEF) apparaissent difficilement réalisables au regard de la gouvernance en place dans notre Société, notamment la question de l'indépendance des administrateurs.

Pour reprendre le référentiel présenté par le Code de gouvernement « Middlenext », les pouvoirs « exécutif » (dirigeants), « souverain » (actionnaires) et « de surveillance » (administrateurs) sont exercés par les mêmes personnes, notre Société répondant ainsi au « régime d'autocratie entrepreneuriale fermée ».

FAIT A SURESNES,

LE 10 AVRIL 2019

Le Conseil d'administration Gilles DAMBRINE Président-Directeur Général

### ETABLISSEMENTS FAUVET GIREL

Société Anonyme à Conseil d'administration au capital de 2 006 480 €

Siège Social : 40 boulevard Henri SELLIER – 92150 SURESNES

552 064 933 R.C.S. NANTERRE

## COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2018

## **FAUVET GIREL**

## 40 BD HENRI SELLIER 92150 SURESNES

Numéro SIRET: 55206493300070

**COMPTES ANNUELS AU 31/12/2018** 

## **Sommaire**

Bilan		2
ACTIF		2
	Actif immobilisé	2
	Actif circulant	2
PASSIF		3
	Capitaux Propres	3
	Provisions pour risques et charges	3
	Emprunts et dettes	3
Compte de i	résultat	5
Annexes		8

## **FAUVET GIREL**

Bilan

### **Bilan**

Pré	senté	en	Euros
édent			

		Exercice clos le		Exercice précédent	sente en Euros
ACTIF	<b>31/12/2018</b> (12 mois)			<b>31/12/2017</b> (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	1 500	1 500			
Fonds commercial				106 209	- 106 209
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains	1 526		1 526	1 526	
Constructions	12 548	12 548			
Installations techniques, matériel et outillage industriels				5 049 828	-5 049 828
Autres immobilisations corporelles	3 094	3 094			
Immobilisations en cours				400.000	400.000
Avances et acomptes				193 320	- 193 320
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	18 669	17 142	1 526	5 350 883	-5 349 357
	10 003	17 142	1 320	3 330 663	-0 049 001
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	0.40.000		0.40.000	0.40 700	407.000
Clients et comptes rattachés	348 000		348 000	210 708	137 292
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs				7 860	- 7 860
. Personnel					
Organismes sociaux     Etat, impôts sur les bénéfices	136 652		136 652	136 652	
Etat, Impots sur les benences  . Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	11 261		11 261	7 822	3 439
. Autres	100 000	100 000	11 201	1 560	- 1 560
Capital souscrit et appelé, non versé	100 000	100 000		1 300	1 300
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	7 247 792		7 247 792	1 789 461	5 458 331
Instruments de trésorerie	. 217 702		. 217 102	. 700 401	5 100 001
Charges constatées d'avance	1 860		1 860	1 187	673
TOTAL (II)	7 845 565	100 000	7 745 565	2 155 251	5 590 314
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	7 864 234	117 142	7 747 092	7 506 134	240 958
	. 507 257		41 032	. 500 154	

### Bilan (suite)

Présenté en Euros

	П			Présenté en Euros
PASSIF		Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent <b>31/12/2017</b> (12 mois)	Variation
Capitaux Propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 2 006 480)		2 006 480	2 006 480	
Primes d'émission, de fusion, d'apport		208 086	208 086	
Ecarts de réévaluation		17 480	17 480	
Réserve légale		200 648	200 648	
Réserves statutaires ou contractuelles		2 572 790	2 572 790	
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau		525 673	550 775	- 25 102
Résultat de l'exercice		1 622 295	-25 103	1 647 398
		1 022 293	-23 103	1 047 390
Subventions d'investissement			4 0 4 4 0 0 5	4 044 005
Provisions réglementées			1 841 885	-1 841 885
Résultat de l'exercice précédent à affecter	TOTAL (I)	7.450.450	7.070.040	040 500
	TOTAL (I)	7 153 452	7 373 042	- 219 590
Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges	, ,			
Provisions pour risques				
Provisions pour rharges			44 844	- 44 844
Flovisions pour charges	TOTAL (III)			
	TOTAL (III)		44 844	- 44 844
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires		180		180
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		18 474	43 337	- 24 863
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices		516 728		516 728
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		58 000	37 692	20 308
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés		257	260	- 3
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			<b>.</b>	<b>.</b>
Autres dettes			6 958	- 6 958
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
	TOTAL (IV)	593 639	88 248	505 391
Ecart de conversion passif(V)				
TOTAL P.	ASSIF (I à V)	7 747 092	7 506 134	240 958

## **FAUVET GIREL**

# Compte de résultat

### Compte de résultat

Présenté en Euros

					Pres	enté en Euros
	Exercice clos le <b>31/12/2018</b> (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	343 339		343 339	655 830	- 312 491	-47,65
Chiffres d'affaires Nets	343 339		343 339	655 830	- 312 491	-47,65
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de ch	narges					
Autres produits	3		44	1 301	- 1 257	-96,62
·	des produits d'	exploitation (I)	343 383	657 131	- 313 748	-47,75
Achats de marchandises (y compris droits	de douane)					
Variation de stock (marchandises)	•					
Achats de matières premières et autres app	provisionnement	S				
Variation de stock (matières premières et a	utres approv.)					
Autres achats et charges externes			127 775	171 497	- 43 722	-25,49
Impôts, taxes et versements assimilés		3 084	3 407	- 323	-9,48	
Salaires et traitements						
Charges sociales			455.040	741	- 741	-100
Dotations aux amortissements sur immobili Dotations aux provisions sur immobilisation			155 919	285 334	- 129 415	-45,36
Dotations aux provisions sur infinomisation	15					
Dotations aux provisions pour risques et ch	arges					
Autres charges	iai goo		4	9 003	- 8 999	-99,96
Total	des charges d'e	exploitation (II)	286 782	469 982	- 183 200	-38,98
RESU	JLTAT EXPLO	ITATION (I-II)	56 601	187 148	- 130 547	-69,76
Quotes-parts de résultat sur opérations fait		Ì				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et c	réances					
Autres intérêts et produits assimilés			4 943	2 850	2 093	73,44
Reprises sur provisions et transferts de cha	arges					
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilièr	·					
	tal des produits	financiers (V)	4 943	2 850	2 093	73,44
Dotations financières aux amortissements	et provisions					
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change Charges nettes sur cessions valeurs mobili	àres de niceomo	unt				
-	eles de placeme al des charges f					
			1.0.10	0.050	0.000	<b>TO 1</b>
	SULTAT FINA	` `	4 943	2 850	2 093	73,44
RESULTAT COURANT AV	ANT IMPOT (	-II+III–IV+V-VI)	61 544	189 998	- 128 454	-67,61

## Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	100 000		100 000	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital	5 835 268	400 899	5 434 369	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges	2 116 620	29 781	2 086 839	N/S
Total des produits exceptionnels (VII)	8 051 888	430 680	7 621 208	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	5 644 517	2 786	5 641 731	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	329 891	642 994	- 313 103	-48,69
Total des charges exceptionnelles (VIII)	5 974 409	645 781	5 328 628	825,14
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	2 077 479	-215 101	2 292 580	N/S
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	516 728		516 728	N/S
Total des Produits (I+III+V+VII)	8 400 214	1 090 660	7 309 554	670,20
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	6 777 919	1 115 763	5 662 156	507,47
RESULTAT NET	1 622 295	-25 103	1 647 398	N/S
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

## **FAUVET GIREL**

**Annexe** 

S

#### **Annexes**

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 7 747 091,57 € et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 1 622 295,40 €, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

#### **SOMMAIRE**

#### REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Faits majeurs de l'exercice

#### COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

#### Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social

#### **ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS**

- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Détail des Produits et Charges exceptionnels
- Résultat des 5 derniers exercices

#### Règles et méthodes comptables

(En application du règlement ANC n°2018-07 du 10 Décembre 2018)

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

#### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES :

Les immobilisations incorporelles sont constituées d'un logiciel.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les wagons et les conteneurs sont amortis selon les modalités suivantes :

- Amortissement économique pour la durée d'utilisation : 20 ans linéaire
- Amortissement fiscal pour la durée d'usage : 10 ans dégressif

Le complément d'amortissement par rapport à l'amortissement linéaire est comptabilisé en amortissement dérogatoire.

Au cours de l'exercice, la société a fait l'acquisition de 6 wagons.

La société a cédé l'ensemble de son parc de wagons le 01/07/2018.

Les taux d'amortissements pratiqués pour les autres immobilisations sont les suivants :

Logiciels (linéaire)	12 mois
Construction (linéaire)	50 ans
Matériel de transport (linéaire)	4 ans
Matériel en location et agencement (linéaire)	10 ans

#### IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

La société détient au 31/12/2018 des certificats de dépôt pour un montant de 7 015 000 €.

Ils ont une durée maximum de 1 mois et sont rémunérés à taux fixe.

#### **CREANCES ET DETTES:**

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Suite aux difficultés financières du Groupe Krief, la créance envers ces derniers a été dépréciée en totalité.

#### PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES:

La méthode retenue consiste à appliquer au nombre de wagons au jour de la clôture la moyenne des frais de révision des trois dernières années, avec un plafond de 1 600 € par wagon. Suite à la cession du parc de wagons, la provision a été reprise entièrement en 2018.

#### Changements de méthodes

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

#### Faits majeurs de l'exercice

La cession envisagée du bloc de contrôle de Fauvet Girel au Groupe Krief au plus tard au 30/09/2018 n'a pas pu se réaliser faute de financement du cessionnaire. En anticipation de cette transaction, l'ensemble du parc de wagons et conteneurs a été cédé aux sociétés CIWC et SPACLO.

#### **Etat des immobilisations**

	Valeur brute de	es		Augmentations		ns
	immobilisations au début d'exercice		Réévaluation en cours d'exercice			
Frais d'établissement, recherche et développement						
Autres immobilisations incorporelles	107 709					
Terrains	1 526					
Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Installations générales, agencements, constructions Installations techniques, matériel et outillages industriels	12 548 5 738 379					644 400
Autres installations, agencements, aménagements Matériel de transport Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes	3 094 193 320					
TOTAL	5 948 867					644 400
Participations évaluées par équivalence Autres participations Autres titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL						
TOTAL GENERAL	6 056 576				644 400	
	Diminu			Valeur brute immob. à fin exercice		Réev. Lég.
	Par virement de pst à pst	-	r cession mise HS			Val. Origine à fin exercice
Frais d'établissement, recherche et développement						
Autres immobilisations incorporelles		1	06 209	1 50		
Terrains Constructions sur sol propre				1 52 12 5	-	
Constructions sur sol d'autrui Installations générales, agencements, constructions Installations techniques, matériel et outillages industriels Autres installations, agencements, aménagements Matériel de transport Matériel de bureau, informatique, mobilier		6	382 779	3 09	94	
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes	193 320					
TOTAL	193 320	6	382 779	17 1	69	
Participations évaluées par équivalence Autres participations Autres titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières						
Autres participations Autres titres immobilisés						

#### **Etat des amortissements**

	Situations et mouvements de l'exercice					
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice		
Frais d'établissement, recherche						
Autres immobilisations incorporelles	1 500			1 500		
Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Installations générales, agencements constructions Installations techniques, matériel et outillages industriels Installations générales, agencements divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables et divers	12 548 688 551 3 094	155 919	844 470	12 548 3 094		
TOTAL	704 193	155 919	844 470	15 642		
TOTAL GENERAL	705 693	155 919	844 470	17 142		

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant I provision pour amort. dér		
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises	
Frais d'établissement, recherche						
Autres immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
Constructions sur sol d'autrui						
Installations générales, agencements						
constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels	155 919			229 891	2 064 154	
Installations générales, agencements divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique, mobilier						
Emballages récupérables et divers						
TOTAL	155 919			229 891	2 064 154	
TOTAL GENERAL	155 919			229 891	2 064 154	

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices Primes de remboursement obligations				

### **Etat des provisions**

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées	1 834 262 7 622	229 891	2 064 154 7 622	
TOTAL Provisions réglementées	1 841 885	229 891	2 071 776	
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions	44 844		44 844	
TOTAL Provisions	44 844		44 844	
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations		100 000		100 000
TOTAL Dépréciations		100 000		100 000
TOTAL GENERAL	1 886 729	329 891	2 116 620	100 000
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles		329 891	2 116 620	

#### Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations Prêts Autres immobilisations financières Clients douteux ou litigieux	0.40.000	242.000	
Autres créances clients Créances représentatives de titres prêtés Personnel et comptes rattachés Sécurité sociale, autres organismes sociaux Etat et autres collectivités publiques :	348 000	348 000	
<ul> <li>- Impôts sur les bénéfices</li> <li>- T.V.A</li> <li>- Autres impôts, taxes, versements et assimilés</li> <li>- Divers</li> </ul>	136 652 11 261	136 652 11 261	
Groupe et associés			
Débiteurs divers Charges constatées d'avance	100 000 1 860	100 000 1 860	
TOTAL GENERAL	597 773	597 773	
Montant des prêts accordés dans l'exercice Remboursements des prêts dans l'exercice Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum - plus d'un an	180	180		
Emprunts et dettes financières divers	18 474	18 474		
Fournisseurs et comptes rattachés Personnel et comptes rattachés Sécurité sociale et autres organismes sociaux Etat et autres collectivités publiques :	10 474	16 474		
- Impôts sur les bénéfices	516 728	516 728		
- T.V.A	58 000	58 000		
<ul> <li>Obligations cautionnées</li> <li>Autres impôts et taxes</li> <li>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</li> </ul>	257	257		
Groupe et associés Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	593 639	593 639		
Emprunts souscrits en cours d'exercice Emprunts remboursés en cours d'exercice Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

#### Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances (dont avoirs à recevoir)	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	273
TOTAL	273

### Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	180
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 354
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir)	
TOTAL	14 534

#### Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	1 860	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	1 860	

### Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	250 810	8,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	250 810	8,00

#### **Honoraires des Commissaires aux Comptes**

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	16 770
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
TOTAL	16 770

#### Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant
Produits exceptionnels sur opérations de gestion (pénalités)	100 000
Produits de cession d'actifs	5 835 268
Reprise de provisions (grosses révisions et provision règlementées)	2 116 620
TOTAL	8 051 888

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant
Valeur nette comptable éléments d'actif cédés	5 644 517
Dotation aux amortissements et provisions (amor. déro. / dép. autres créances)	329 891
TOTAL	5 974 409

#### Résultats des 5 derniers exercices

Nature des Indications / Périodes	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2015
Durée de l'exercice	12 mois				
I - Situation financière en fin d'exercice					
a ) Capital social	2 006 480	2 006 480	2 006 480	2 006 480	2 006 480
b ) Nombre d'actions émises	250 810	250 810	250 810	250 810	250 810
c ) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a ) Chiffre d'affaires hors taxes	343 339	655 830	550 129	322 101	34 933
b ) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	508 214	873 445	394 867	224 544	1 102 720
c ) Impôt sur les bénéfices	516 728			-136 652	333 124
d ) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	-8 514	873 445	394 867	87 892	769 596
e ) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	1 622 295	-25 103	-498 993	-280 932	658 124
f ) Montants des bénéfices distribués					
g ) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a ) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	-0	3	2	0	3
b ) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	6	-0	-2	-1	3
c ) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a ) Nombre de salariés					
b ) Montant de la masse salariale					
c ) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux		741	136	130	137

### Tableau de variation des capitaux propres

	31/12/2017	Augment.	Diminutions	Affect. du résultat 31/12/2017	Résultat 31/12/2018	31/12/2018
Capital social	2 006 480					2 006 480
Primes d'émission, de fusion	208 086					208 086
Ecarts de réévaluation	17 480					17 480
Réserve légale	200 648					200 648
Réserves statutaires ou contract.	2 572 790					2 572 790
Réserves réglementées						
Autres réserves						
Report à nouveau	550 775	(25 103)				525 673
Résultat	(25 103)			(25 103)	1 622 295	1 622 295
TOTAL hors subv. et prov. régl.	5 531 157	(25 103)		(25 103)	1 622 295	7 153 452
Distribution de dividendes (+)						

Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	1 841 885	229 891	2 071 776		0
TOTAL capitaux propres	7 373 042	(25 103)	2 071 776	1 622 295	7 153 451
Nombre d'actions (ou parts sociales)	250 810				250 810
Valeur nominale (en €)	29,40				29,40

#### Tableau des flux de trésorerie

Rubriques		31/12/2018	31/12/2017
	RÉS ULTAT NET DE L'EXERCICE	1 622 295	(25 103)
+/-	Dotations & reprises aux amortissements	(1 678 343)	928 328
+/-	Dotations & reprises aux provisions (variation nette)	47 534	(29 781)
+/-	Plus & moins value de cessions d'actifs	(183 792)	(398 113)
+/-	Eléments exceptionnels		
	CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	(192 307)	475 331

	TRÉS ORERIE A L'OUVERTURE	1 789 459	1 018 376
+/-	Capacité d'autofinancement	(192 307)	475 331
+/-	Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation	273 410	199 873
	FLUX DE TRÉS ORERIE PRO VENANT DE L'EXPLOITATION	81 103	675 204
+/-	Opérations de désinvestissements	6 021 629	400 899
+/-	Acquisitions d'immobilisations	(644 400)	(305 020)
+/-	Variation du besoin en fonds de roulement hors exploitation		
	FLUX DE TRÉS ORERIE NÉCES SITÉS PAR LES INVESTIS SEMENTS	5 377 229	95 879
+/-	Augmentation des capitaux propres		
+/-	Variation comptes courants groupe		
+/-	Variation des dettes financières		
	FLUX DE TRÉS ORERIE NÉCES SITÉS PAR LES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		
	FLUX DE TRÉS ORERIE DE L'EXERCICE	5 458 333	771 083
+/-	Disponibilités	232 792	290 459
+/-	VMP	7 015 000	1 499 000
+/-	Comptes courants bancaires créditeurs et intérêts courus		
	TRÉS ORERIE A LA CLOTURE	7 247 792	1 789 459

# ETABLISSEMENTS FAUVET GIREL

Société Anonyme à Conseil d'administration au capital de 2 006 480 € Siège Social : 40 boulevard Henri SELLIER – 92150 SURESNES 552 064 933 R.C.S. NANTERRE

# RAPPORTS DU COMMISSAIRES AUX COMPTES

#### A d n Paris

109 rue de Courcelles 75017 PARIS 4 rue du Bulloz ANNECY-LE-VIEUX 74940 ANNECY



Commissaire aux comptes

### **Etablissements FAUVET GIREL**

SOCIÉTÉ ANONYME À CONSEIL D'ADMINISTRATION
AU CAPITAL DE 2.006.480 €UROS
40, BOULEVARD HENRI SELLIER
92150 SURESNES

#### RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

# **Etablissements FAUVET GIREL**

SOCIÉTÉ ANONYME À CONSEIL D'ADMINISTRATION
AU CAPITAL DE 2.006.480 €UROS
40, BOULEVARD HENRI SELLIER
92150 SURESNES

#### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

#### **Etablissements FAUVET GIREL**

SOCIÉTÉ ANONYME À CONSEIL D'ADMINISTRATION
AU CAPITAL DE 2.006.480 €UROS
40, BOULEVARD HENRI SELLIER
92150 SURESNES

#### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

A l'Assemblée Générale des actionnaires de la société Etablissements FAUVET GIREL,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Etablissements FAUVET GIREL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport prévu par l'article L.823-16 III du code de commerce.

Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### Traitement comptable du contrat de cession du bloc de contrôle de Fauvet Girel

Note « Faits majeurs de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels

#### Point clé de l'audit

Comme indiqué dans la note « Faits majeurs de l'exercice » de l'annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2018, le bloc de contrôle de Fauvet Girel a signé un contrat de cession des actions au Groupe Krief au plus tard au 30 septembre 2018. Conformément aux clauses suspensives, Fauvet Girel a vendu l'ensemble de son parc de wagons et conteneurs aux sociétés du même groupe S.P.A.C.L.O. et C.I.W.C.

Nous avons considéré ce traitement comptable comme un point clé de l'audit.

#### Réponse apportée

Pour apprécier le traitement comptable de la cession des wagons, nos travaux ont consisté à :

- Valider le montant du prix de cession ;
- Valider la date et le montant de la sortie de l'actif ;
- Valider la reprise des amortissements dérogatoires ;
- Valider la reprise de la provision de remise en état.

#### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

#### Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-3 et L. 225-37-4 du Code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-3 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

#### Désignation du commissaire aux comptes

Nous avons été nommés Commissaire aux comptes de la société Etablissements FAUVET GIREL par l'Assemblée Générale du 31 mai 2016.

Au 31 décembre 2018, nous étions dans la 9ème année de notre mission sans interruption.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

#### Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

#### Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

#### Rapport prévu par l'article L.823-16 III du code de commerce

L'article L.823-16 III du code de commerce prévoit que nous remettions un rapport au comité spécialisé qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à la connaissance du comité spécialisé, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport prévu par l'article L.823-16 III du code de commerce, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité spécialisé la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité spécialisé des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Paris, le 25 avril 2019

Le Commissaire aux Comptes

**Adn Paris** 

**Régis LAPOY** 

#### Bilan

	Silan			Pré	senté en Euros
ACTIF		Exercice clos le 31/12/2018 (12 mols)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	1 500	1 500			
Fonds commercial				106 209	- 106 209
Autres immobilisations incorporelles  Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains	1 506		4 500	4 500	
Constructions	1 526 12 548	12 548	1 526	1 526	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	12 040	12 040		5 049 828	-5 049 828
Autres immobilisations corporelles	3 094	3 094			
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes				193 320	- 193 320
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations Autres titres immobilisés					
Prêts				1	
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	18 669	17 142	1 526	5 350 883	-5 349 357
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis Marchandises					
.,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,					
Avances et acomptes versés sur commandes Clients et comptes rattachés	348 000		348 000	210 708	127 202
Autres créances	348 000		348 000	210 708	137 292
. Fournisseurs débiteurs				7 860	- 7 860
. Personnel				7 000	- 7 000
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices	136 652		136 652	136 652	
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	11 261		11 261	7 822	3 439
. Autres	100 000	100 000		1 560	- 1 560
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	7047700		7 0 47 700	4 700 404	F 450 00:
Disponibilités Instruments de trésorerie	7 247 792		7 247 792	1 789 461	5 458 331
Charges constatées d'avance	1 860		1 860	1 187	673
TOTAL (II)		100 000	7 745 565	2 155 251	5 590 314
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	7 864 234	117 142	7 747 092	7 506 134	240 958

# Bilan (suite)

Présenté en Euros

<b>r</b>				Présenté en Euros
PASSIF		Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exergice precident 31/12/2017 (12 mals)	Variation
Capitaux Propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 2 006 480)		2 006 480	2 006 480	
Primes d'émission, de fusion, d'apport		208 086	208 086	
Ecarts de réévaluation		17 480	17 480	
Réserve légale		200 648	200 648	
Réserves statutaires ou contractuelles		2 572 790	2 572 790	
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau		525 673	550 775	- 25 102
Résultat de l'exercice		1 622 295	-25 103	1 647 398
  Subventions d'investissement				
Provisions réglementées			1 841 885	-1 841 885
Résultat de l'exercice précédent à affecter				
	TOTAL (I)	7 153 452	7 373 042	- 219 590
Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
STATE AND THE PERSON OF THE	TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges			44 844	- 44 844
	TOTAL (III)		44 844	- 44 844
Emprunts et dettes			·	
Emprunts obligataires convertibles	1			
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires		180		180
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés			)	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		18 474	43 337	- 24 863
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices		516 728		516 728
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		58 000	37 692	20 308
. Etat, obligations cautionnées		2		
. Autres impôts, taxes et assimilés		257	260	:- 3
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes			0.050	0.050
Instruments de trésorerie			6 958	- 6 958
Produits constatés d'avance				
, reading constates a dyante	TOTAL WA	500.000	20.015	
	TOTAL (IV)	593 639	88 248	505 391
Ecart de conversion passif(V)				
TOTAL P	ASSIF (I à V)	7 747 092	7 506 134	240 958

Compte de résultat Présenté en Euros Exercice precedent 31/12/2017 Exercice clos le 31/12/2018 Variation 0/, absolue (12 mals) (12 mois) France Exportations Total Total Ventes de marchandises Production vendue biens Production vendue services 343 339 343 339 655 830 - 312 491 -47,65 Chiffres d'affaires Nets 343 339 343 339 655 830 - 312 491 -47,65 Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amort. et prov., transfert de charges Autres produits 44 1 301 - 1 257 -96,62 Total des produits d'exploitation (I) 343 383 657 131 - 313 748 -47,75 Achats de marchandises (y compris droits de douane) Variation de stock (marchandises) Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stock (matières premières et autres approv.) Autres achats et charges externes 127 775 171 497 - 43 722 -25,49 Impôts, taxes et versements assimilés 3 084 3 407 - 323 -9,48 Salaires et traitements Charges sociales 741 - 741 -100 Dotations aux amortissements sur immobilisations 155 919 285 334 - 129 415 -45,36 Dotations aux provisions sur immobilisations Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et charges Autres charges 9 003 - 8 999 4 -99,96 286 782 Total des charges d'exploitation (II) 469 982 - 183 200 -38,98 RESULTAT EXPLOITATION (I-II) 56 601 187 148 - 130 547 -69,76 Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun Bénéfice attribué ou perte transférée (III) Perte supportée ou bénéfice transféré (IV) Produits financiers de participations Produits des autres valeurs mobilières et créances Autres intérêts et produits assimilés 4 943 2 850 2 093 73,44 Reprises sur provisions et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement 4 9 4 3 2 850 2 093 Total des produits financiers (V) 73.44 Dotations financières aux amortissements et provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement Total des charges financières (VI)

4 943

61 544

2850

189 998

RESULTAT FINANCIER (V-VI)

RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)

73,44

-67,61

2 093

- 128 454

# Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mols)	31/12/2017 (12 mols)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	100 000		100 000	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital	5 835 268	400 899	5 434 369	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges	2 116 620	29 781	2 086 839	N/S
Total des produits exceptionnels (VII)	8 051 888	430 680	7 621 208	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	5 644 517 329 891	2 786 642 994	5 641 731 - 313 103	N/S -48,69
Total des charges exceptionnelles (VIII)	5 974 409	645 781	5 328 628	825,14
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	2 077 479	-215 101	2 292 580	N/S
Participation des salariés (IX) Impôts sur les bénéfices (X)	516 728		516 728	N/S
Total des Produits (I+III+V+VII)	8 400 214	1 090 660	7 309 554	670,20
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	6 777 919	1 115 763	5 662 156	507,47
RESULTAT NET	1 622 295	-25 103	1 647 398	N/S
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

# FAUVET GIREL

Annexe

#### **Annexes**

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 7 747 091,57 € et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 1 622 295,40 €, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

#### **SOMMAIRE**

#### REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Faits majeurs de l'exercice

#### COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

#### Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social

#### **ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS**

- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Détail des Produits et Charges exceptionnels
- Résultat des 5 derniers exercices

#### Règles et méthodes comptables

(En application du règlement ANC n°2018-07 du 10 Décembre 2018)

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

#### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES :

Les immobilisations incorporelles sont constituées d'un logiciel.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les wagons et les conteneurs sont amortis selon les modalités suivantes :

- Amortissement économique pour la durée d'utilisation :
  - 20 ans linéaire
- Amortissement fiscal pour la durée d'usage :
- 10 ans dégressif

Le complément d'amortissement par rapport à l'amortissement linéaire est comptabilisé en amortissement dérogatoire.

Au cours de l'exercice, la société a fait l'acquisition de 6 wagons.

La société a cédé l'ensemble de son parc de wagons le 01/07/2018.

Les taux d'amortissements pratiqués pour les autres immobilisations sont les suivants :

Logiciels (linéaire)	12 mois
Construction (linéaire)	50 ans
Matériel de transport (linéaire)	4 ans
Matériel en location et agencement (linéaire)	10 ans

#### IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

La société détient au 31/12/2018 des certificats de dépôt pour un montant de 7 015 000 €.

Ils ont une durée maximum de 1 mois et sont rémunérés à taux fixe.

#### **CREANCES ET DETTES:**

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Suite aux difficultés financières du Groupe Krief, la créance envers ces derniers a été dépréciée en totalité.

#### PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES:

La méthode retenue consiste à appliquer au nombre de wagons au jour de la clôture la moyenne des frais de révision des trois demières années, avec un plafond de 1 600 € par wagon. Suite à la cession du parc de wagons, la provision a été reprise entièrement en 2018.

#### Changements de méthodes

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

#### Faits majeurs de l'exercice

La cession envisagée du bloc de contrôle de Fauvet Girel au Groupe Krief au plus tard au 30/09/2018 n'a pas pu se réaliser faute de financement du cessionnaire. En anticipation de cette transaction, l'ensemble du parc de wagons et conteneurs a été cédé aux sociétés CIWC et SPACLO.

#### Etat des immobilisations

	Valeur brute de	95	Augm	entatio	ons
	immobilisation au début d'exerc	s Réévalu	iation en exercice		Acquisitions, tions, vírements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement					
Autres immobilisations incorporelles	107 709				
Terrains	1 526				
Constructions sur sol propre	12 548				
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements, constructions Installations techniques, matériel et outillages industriels	5 738 379				644 400
Autres installations, agencements, aménagements	3 094				044 400
Matériel de transport	0 004	- 1			
Matériel de bureau, informatique, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes	193 320				
TOTAL	5 948 867			- ×	644 400
Participations évaluées par équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières					
TOTAL					
TOTAL GENERAL	6 056 576				644 400
	Diminutions		Valeur	brute	Réev, Lég,
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS	immob. exerc		Val. Origine à fin exercice
Frais d'établissement, recherche et développement					
Autres immobilisations incorporelles		106 209	1 50		
Terrains			1 52		
Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui			12 5	48	
Installations générales, agencements, constructions					
Installations techniques, matériel et outillages industriels		6 382 779			
Autres installations, agencements, aménagements			3 09	94	
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier			1		
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes	193 320				
TOTAL	193 320	6 382 779	17 10	80	
	150 020	O OOL 113	''	~~	
Participations évaluées par équivalence					
Autres participations Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières					
TOTAL					
TOTAL GENERAL	193 320	6 488 987	18 60	69	
IVINE VEREINE	130 320	0 400 307	10 00	0.0	

#### Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice				
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice	
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	1 500			1 500	
Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Installations générales, agencements constructions Installations techniques, matériel et outillages industriels Installations générales, agencements divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables et divers	12 548 688 551 3 094	155 919	844 470	12 548 3 094	
TOTAL	704 193	155 919	844 470	15 642	
TOTAL GENERAL	705 693	155 919	844 470	17 142	

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice		Mouvements affectant la provision pour amort, dér		
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Installations générales, agencements constructions Installations techniques, matériel et outillage industriels Installations générales, agencements divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables et divers	155 919			229 891	2 064 154
TOTAL	155 919			229 891	2 064 154
TOTAL GENERAL	155 919			229 891	2 064 154

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices Primes de remboursement obligations				

#### Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Díminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92	1 834 262	229 891	2 064 154	
Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées	7 622		7 622	
TOTAL Provisions réglementées	1 841 885	229 891	2 071 776	
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions	44 844		44 844	
TOTAL Provisions	44 844		44 844	
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations		100 000		100 000
TOTAL Dépréciations		100 000		100 000
TOTAL GENERAL	1 886 729	329 891	2 116 620	100 000
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles		329 891	2 116 620	

#### Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	348 000	348 000	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :	136 652	136 652	
- Impôts sur les bénéfices - T.V.A	11 261	11 261	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés	11 201	11201	
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	100 000	100 000	
Charges constatées d'avance	1 860	1 860	
TOTAL GENERAL	597 773	597 773	
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum - plus d'un an	180	180		
Emprunts et dettes financières divers Fournisseurs et comptes rattachés Personnel et comptes rattachés Sécurité sociale et autres organismes sociaux Etat et autres collectivités publiques :	18 474	18 474		
- Impôts sur les bénéfices - T.V.A - Obligations cautionnées	516 728 58 000	516 728 58 000		
- Autres impôts et taxes Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Groupe et associés Autres dettes Dette représentative de titres empruntés Produits constatés d'avance	257	257		
TOTAL GENERAL	593 639	593 639		
Emprunts souscrits en cours d'exercice Emprunts remboursés en cours d'exercice Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

#### Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances (dont avoirs à recevoir)	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	273
TOTAL	273

#### Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	180
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 354
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir)	
TOTAL	14 534

#### Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	1 860	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels	-	
TOTAL	1 860	

#### Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	250 810	8,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	250 810	8,00

#### Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
<ul> <li>Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes</li> <li>Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services</li> </ul>	16 770
TOTAL	16 770

#### Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant
Produits exceptionnels sur opérations de gestion (pénalités)	100 000
Produits de cession d'actifs	5 835 268
Reprise de provisions (grosses révisions et provision règlementées)	2 116 620
TOTAL	8 051 888

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant
Valeur nette comptable éléments d'actif cédés	5 644 517
Dotation aux amortissements et provisions (amor. déro. / dép. autres créances)	329 891
TOTAL	5 974 409

# **Etablissements FAUVET GIREL**

SOCIÉTÉ ANONYME À CONSEIL D'ADMINISTRATION
AU CAPITAL DE 2.006.480 €UROS
40, BOULEVARD HENRI SELLIER
92150 SURESNES

# RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

#### **Etablissements FAUVET GIREL**

SOCIÉTÉ ANONYME À CONSEIL D'ADMINISTRATION
AU CAPITAL DE 2.006.480 €UROS
40, BOULEVARD HENRI SELLIER
92150 SURESNES

# RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

A l'Assemblée Générale des actionnaires de la société Etablissements FAUVET GIREL,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bienfondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

#### CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisé et conclu au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

#### Adn Paris

#### CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DÉJÀ APPROUVÉS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement déjà approuvé par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à Paris, le 25 avril 2019

Le Commissaire aux Comptes

**Adn Paris** 

**Régis LAPOY** 

# ETABLISSEMENTS FAUVET GIREL

Société Anonyme à Conseil d'administration au capital de 2 006 480 €

Siège Social : 40 boulevard Henri SELLIER – 92150 SURESNES

552 064 933 R.C.S. NANTERRE

# ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Je, soussigné, Monsieur Gilles DAMBRINE,

Président-Directeur Général de la Société ETABLISSEMENTS FAUVET GIREL, Société Anonyme au capital de 2 006 480 € dont le siège social est 40 boulevard Henri Sellier 92150 SURESNES, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 552 064 933,

Atteste qu'à ma connaissance les comptes de l'exercice écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société ETABLISSEMENT FAUVET GIREL et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elle est confrontée.

FAIT A SURESNES, LE 10 AVRIL 2019,

**Gilles DAMBRINE** 

Président-Directeur Général